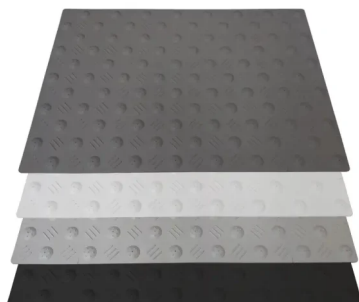




## 1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La bande d'éveil de vigilance podotactile a été conçue avec une attention particulière aux détails afin d'assurer une sécurité optimale. Sa géométrie en 3D, efficace pour la détection du danger par le pied, imite la forme et la texture que le pied humain reconnaît instinctivement. Format idéal pour une installation dans des zones publiques telles que les trottoirs et passages piétons. Les versions disponibles sont adaptées selon les besoins : à coller, auto-adhésif extérieur ou à visser, répondant ainsi à des situations particulières d'installation. Les finitions, lisse ou larmée, permettent de choisir la texture maximale qui favorisera l'adhérence.



## 2. DOMAINE D 'APPLICATION

La bande de vigilance podotactile est parfaitement adaptée à divers environnements où le risque de chute est élevé. Elle est particulièrement efficace dans les lieux tels que :

- Escaliers : signaler les marches pour éviter les chutes.
- Vides dangereux : prévenir les personnes avant un bord de quai ou un trou dans le sol.
- Passages pour piétons : marquer la zone de traversée pour les conducteurs et les piétons.
- Quais de métro : avertir les usagers de l'approche du bord.

Utilisable dans tous types d'établissements, en particulier les Établissements Recevant du Public (ERP), ce produit trouve sa place tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, garantissant ainsi la sécurité dans des lieux soumis à un fort passage.

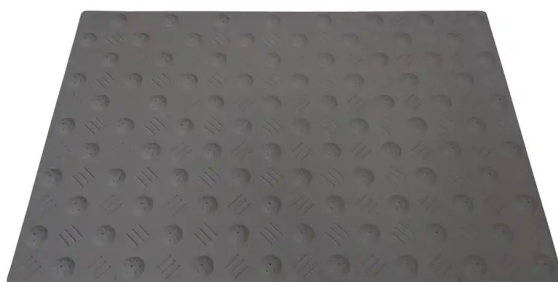


### 3. UTILISATION – MODE D'EMPLOI

---

Pour un résultat optimal, il est essentiel d'installer la bande d'éveil de vigilance selon les recommandations du fabricant :

- **Préparation de la surface** : Assurez-vous que la surface soit propre, sèche et exempte de débris.
- **Installation** : Si vous optez pour une version à coller, retirez le film protecteur et appliquez-la fermement à la surface. Pour une version à visser, marquez les points de fixation, percez selon les instructions, puis vissez.
- **Positionnement** : Placez la bande parallèle à la zone à risque, assurant qu'elle soit visible de tous.
- **Entretien** : Vérifiez régulièrement l'intégrité de la bande, particulièrement sur les zones à fort passage. Il est conseillé de nettoyer la surface pour maintenir une adhérence optimale.



## 4. AVANTAGES

---

La bande présente plusieurs atouts remarquables :

- **Conformité aux normes** : Elle est conforme à la norme NF P98-351, garantissant son efficacité et sa sécurité.
- **Résistance aux UV** : Sa composition innovante lui confère une durabilité exceptionnelle face aux rayons ultraviolets, évitant le vieillissement prématuré du matériau.
- **Écarts de température** : Elle résiste sans déformation ni casse à des variations de température extrêmes, ce qui est nécessaire pour l'utilisation à l'extérieur.
- **Sécurité sur sols glissants** : Avec un coefficient de glissance de 0.42, elle est adaptée aux passages intensifs, offrant une utilisation sécurisée.
- **Facilité d'installation** : Pas besoin d'outillage complexe pour la poser, ce qui rend son installation accessible à tous.
- **Durabilité** : Grâce à sa conception souple et inodore, elle ne se casse pas lors des manipulations, ce qui assure sa longévité dans le temps.

## 5. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

---

Environnement : Extérieur

Matière : ABS

Spécificités : Surface larmée avec antidérapants prépercé,

Bande podotactile rigide 5 trous (4 trous oblongs aux extrémitées, 1 rond au centre)

Poids net (kg) : 0.92

Couleurs principales : blanc, gris, noir, anthracite

Couleurs avec minimum de commande : 20 pièces minimum :

Jaune, Rouge, Beige, Bleu foncé, Vert pomme, Vert foncé, Marron

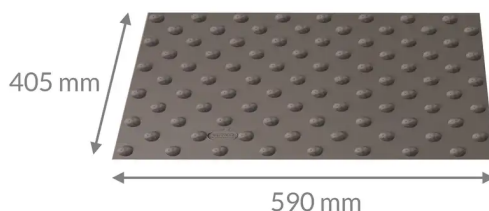
Faiblesse chimique : Acétone, Ammoniaque, Benzène, Chlore, Diesel, Essence, Ether, Méthyléthylcétone

Résistance produits chimique : Eau de mer, Ethylène glyco

## 6. FORMAT

---

Format : 590 x 405 mm





## 7. NORME APPLICABLE

---

NF P98-351

- La norme concerne les modalités de contrôle et d'évaluation de la performance des équipements utilisés dans les infrastructures de transport.
- Elle définit les critères de qualité, durabilité, et sécurité des matériaux employés.
- La norme vise à garantir la conformité réglementaire et à améliorer la gestion des travaux de construction.
- Elle inclut des recommandations pour le suivi des mises en œuvre et des tests.
- Son objectif est de favoriser l'harmonisation des pratiques et d'assurer la fiabilité des installations.

## 8. TEXTE DE LOI :

---

Arrêté du 1er août 2006 – art. 7.01

“En haut d’un escalier, un revêtement de sol doit permettre l’éveil à la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile”.

Decret 8006-1657 du 21/12/2006 “L’implantation de bandes podotactiles est obligatoire aux abords de trottoir des passages piétons.”

Cette distance peut être ramenée à 0.28 m selon la configuration du site.